

---

Satigny, le 1 Décembre 2009



Bonjour,

Voilà quelques nouvelles de votre association pendant que nous nous lovons lentement dans l'hiver.

Lors de notre dernier comité, nous avons accueilli quatre membres de notre association qui se sont proposés pour représenter une antenne-relais dans leur canton/région.

Deux personnes se sont proposées pour le canton de Fribourg, une personne s'est proposée pour le canton de Neuchâtel et le Gros de Vaud et une pour le canton du Valais.

Suite à une conférence sur la dyspraxie au début du mois de novembre à Romont, une dame a manifesté son désir de soutenir l'antenne de Fribourg.

« Le cahier des charges » de ces antennes est :

- d'organiser des rencontres/partages pour les parents.
- d'organiser des sorties pour les enfants et les parents.
- d'organiser la présentation d'une conférence, que se soit sur la dyspraxie ou un sujet si rapportant, dans un établissement scolaire ou auprès d'une association de parents, etc. Lors des prochaines conférences, nous aimerions de plus en plus réunir, dans une même soirée, les enseignants et les parents.
- de diffuser l'information sur la dyspraxie par le biais du présentatif, du dossier ou tout autre initiative.
- de déterminer les besoins et les ressources, en informant par des articles dans des journaux, en faisant connaître les initiatives déjà entreprises dans la région (mémoire d'étudiant, personne ressource avec une formation qui pourrait constituer une aide pour les enfants dyspraxiques, document sur la dyspraxie qui pourrait être diffusé sur notre site), etc.
- d'être disponible pour des contacts par mail avec les membres de notre association de leur région et d'accueillir les nouveaux membres.

Ce cahier des charges est non exhaustif et chaque action se réalisera avec le soutien du comité. Un nouvel article concernant ses antennes sera inséré dans nos statuts, une proposition vous sera faite dans la convocation à l'assemblée générale.



La responsable de la Savoie et Haute-Savoie de l'association Dyspraxique et fantastique, nous a contacté et nous espérons nous réunir très prochainement pour tisser des liens et créer des projets communs avec nos voisins français.

Un petit mot sur les aspects récréatifs de notre association, en commençant par notre sortie du 3 et 4 octobre 2009, dans le magnifique site de bivouac dans les arbres aux portes de Romont.

Nous étions 31 personnes dont 20 enfants. Ces derniers ont très rapidement joué ensemble et des amitiés solides ont pu se tisser.

Deux jours, avec tout d'abord, un repas du soir près du feu avec soupe à la courge à la marmite, sommeil au frais, bercé en haut d'un arbre. Déjeuner au chaud dans une cabane et matinée créative dans la confection d'un miroir de vitraux au musée du vitrail de Romont. Pique-nique le midi sur une grande place de jeux avec un magnifique soleil. Des jeux et des cabanes pour les enfants, beaucoup de partages pour les parents.

Les parents présents à cette sortie ont émis le désir de se retrouver pour une activité hivernale.

Nous vous proposons donc une sortie le **samedi 20 février 2010**, les activités sont encore à définir mais l'accent sera sûrement mis sur la luge et la fondue. Réservez d'ores et déjà cette date, vous recevrez des précisions et pourrez vous inscrire au début du mois de février !

Prochaine date à agender, notre assemblée générale le **mercredi 24 mars 2010** ! Après la partie formelle, nous vous proposons d'écouter notre conférence sur la dyspraxie que nous proposons aux enseignants et aux professionnels depuis plusieurs mois maintenant. La convocation à l'assemblée vous parviendra vers la fin février, mais réservez cette date.

Nos soucis d'impression de nos dossiers et nos présentatifs se sont réglés. Pour les nouveaux membres qui n'ont pas encore reçu un dossier sur papier, nous vous le glisserons dans la convocation pour l'assemblée générale.

Le comité vous souhaite, quelque peu en avance, de très belles fêtes de fin d'année et se réjouit de vous rencontrer l'année prochaine pour continuer sur le chemin de l'information et de la formation pour la reconnaissance des enfants dyspraxiques.

A L'ANNEE PROCHAINE...